

# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE RESTITUTION

Mardi 2 octobre 2018  
Projet éolien de Soudron -Cheniers



# SOMMAIRE

## 01

Introduction - page 3

## 02

Les participants à la réunion de restitution - page 4

## 03

Synthèse des échanges - page 5

## 04

La démarche d'information - page 11

## 05

Annexe des photos des métaplans  
- page 12

# 01 | Introduction

De juin à août 2018, l'équipe de Mazars Alter&Go Concertation, mandatée par la société Nordex France, a réalisé **une étude des perceptions dans le cadre du développement du projet éolien à Soudron – Cheniers et dans des communes limitrophes (Vouzy et Vatry)**. L'objectif était de recueillir **une diversité de points de vue** (élus et institutionnels locaux, associations locales et environnementales, riverains), non pas via un sondage mais des entretiens qualitatifs. **Plus précisément, les objectifs de ces rencontres, menées via des entretiens individuels et du porte-à-porte, étaient de :**

- Comprendre votre perception et vos inquiétudes éventuelles autour de l'éolien et du projet porté par NORDEX France,
- Recueillir vos questions sur l'éolien et le projet,
- Prendre en compte vos attentes en termes d'information et de dialogue sur le projet.

La réunion de restitution de cette étude s'est tenue le mardi 2 octobre de 18h30 à 20h30 à la mairie de Soudron.

**Les objectifs de cette réunion de restitution étaient de :**

- Partager les résultats de l'étude des perceptions,
- Présenter le projet à date,
- Répondre à vos questions.

Vous trouverez ci-après le compte-rendu de la réunion et les photos des Métaplans<sup>1</sup> produits en séance.

---

<sup>1</sup> Métaplan : méthode d'animation et de discussion de groupes

# 02 | Les participants à la réunion de restitution

La réunion de présentation de l'étude des perceptions a rassemblé 13 personnes dont 11 avaient participé aux entretiens individuels.

Etaient présents **les participants suivants** :

- François GRIFFON – Maire de Cheniers
- Alain FLEURIET – Maire de Soudron
- François BARTHELEMY – Propriétaire
- Gabriel REMY – Adjoint au Maire de Soudron
- René LEBONVALLET – Propriétaire
- Gilles MASSET – Propriétaire
- Philippe DIOT – Habitant de Cheniers
- Alain BOUCQUEMONT – Habitant de Soudron
- Damien MESTRUDE – Habitant de Cheniers
- Wilfrid DORGUEIL – Habitant de Cheniers
- Sylvie GERARD – Habitante de Soudron
- Francis ADAM – Propriétaire
- Patrick ADAM – Conseiller municipal et Habitant de Soudron

**L'équipe Mazars Alter&Go Concertation** :

- Céline SANCHEZ – Senior Manager
- Lorette HAFFNER – Chef de projet
- Sophie LO – Consultante

**L'équipe Nordex France** :

- Olivier ANTOINE – Responsable nouveaux projets
- Gaëtan LESNE – Chef de projet senior
- Roméo GARREAU – Chef de projet

# 03 | Synthèse des échanges

## 3.1. | Présentation de l'étude de perceptions réalisée par Mazars Alter&Go Concertation

En première partie de réunion, Mazars Alter&Go Concertation vous a présenté **la synthèse de l'étude des perceptions** réalisée auprès de 20 personnes du 13 juin au 30 août 2018. Ces rencontres étaient soit programmées (entretiens physiques et/ou téléphoniques), soit opportunes (au cours de journées de terrain et de porte-à-porte).

Les principales idées de cette étude sont les suivantes :

- 1. Des éoliennes il y en a partout donc autant en profiter**
- 2. Ça ne sert à rien de se battre car on n'a pas vraiment le choix**
- 3. On a beaucoup de questions sur ce sujet**
- 4. Le manque d'information nous inquiète**

A la suite de la présentation, les participants ont été invités à répondre à la question « **Vous retrouvez-vous dans cette synthèse ?** ». Selon le vote, la majorité (10) est en accord avec la synthèse présentée, dont 3 se retrouvent entièrement dans cette étude. Trois personnes ont en revanche estimé que cette synthèse présentait des manques par rapport aux entretiens menés. Le Méta-Plan comportant les votes est placé en Annexe 4 au présent document (page 16).

**Des participants ont soulevé des points de vigilance :**

**Méthodologie de l'étude :**

*Remarque : « Les habitants ont tout appris par le bouche à oreilles. »*

*Remarque : « En tant que Maire, les mairies ont été accusées de ne pas communiquer suffisamment sur le projet mais nous n'avions aucune nouvelle information à transmettre. »*

Réponse de Nordex France : L'une des raisons principales est que le projet était en phase très amont et qu'aucune étude n'avait encore été lancée mis à part celle des perceptions. A la suite de la réunion de restitution de ce soir, nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée du projet.

*Remarque : « Le projet de Soudron a démarré avant celui de Cheniers, et l'étude reflète bien l'ensemble des perceptions recueillies sur le territoire. Les habitants sont plutôt favorables au projet mais ils se posent beaucoup de questions. Il y a des projets éoliens qui se sont montés autour de nos communes sans demander l'avis des habitants ni celui de la mairie. Une des sociétés s'en est même directement référée à la préfecture sans nous en informer contrairement à la société Nordex France. Nous sommes très satisfaits que Nordex nous ait contactés aujourd'hui, nous avons décidé de ne travailler qu'avec un seul opérateur. »*

*Remarque : « En tant que propriétaire, j'ai trouvé votre intervention foncière un peu rapide. Je ne suis pas contre le projet mais j'ai besoin de temps pour prendre une décision et pouvoir m'engager sur le long terme. »*

Réponse de Nordex France: Nous avons effectivement fait appel à un prestataire pour vous rencontrer et sommes navrés que cet incident ait eu lieu. Dorénavant c'est la société Nordex France qui prendra directement contact avec vous.

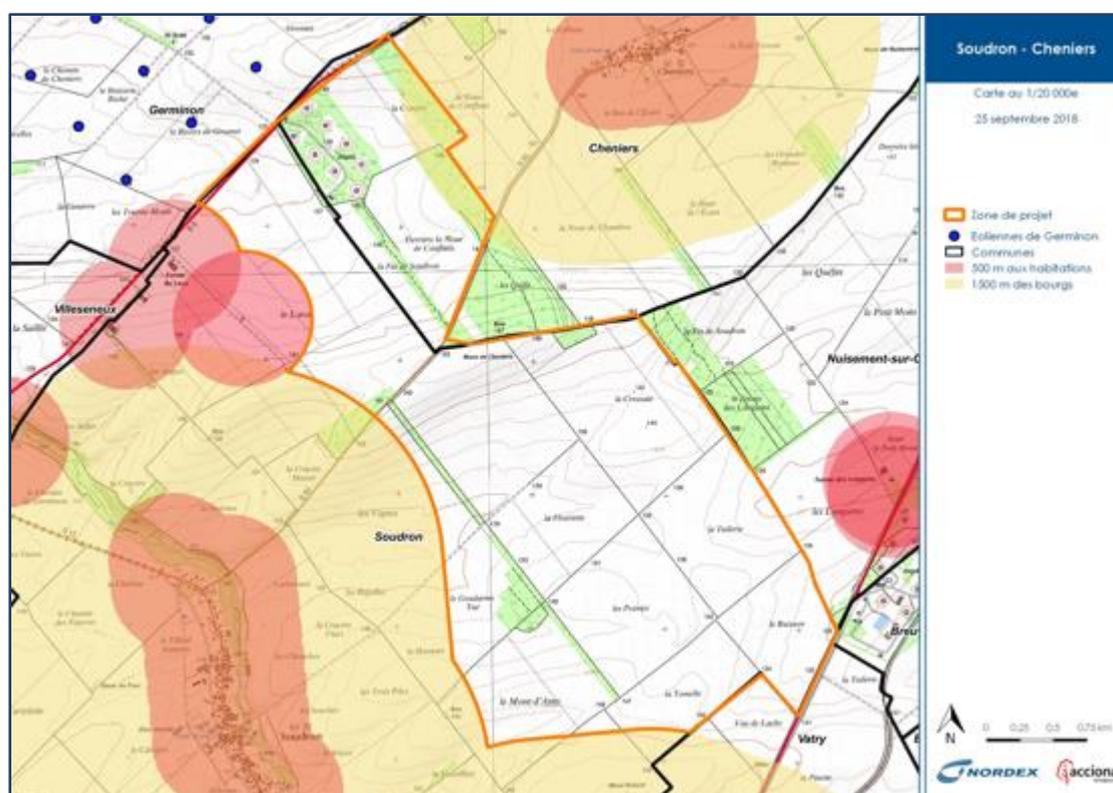
### 3.2. | Présentation du projet par Nordex France

En deuxième partie de réunion, Roméo GARREAU, chef de projet chez NORDEX France, vous a présenté les grandes lignes du projet ainsi que son calendrier.

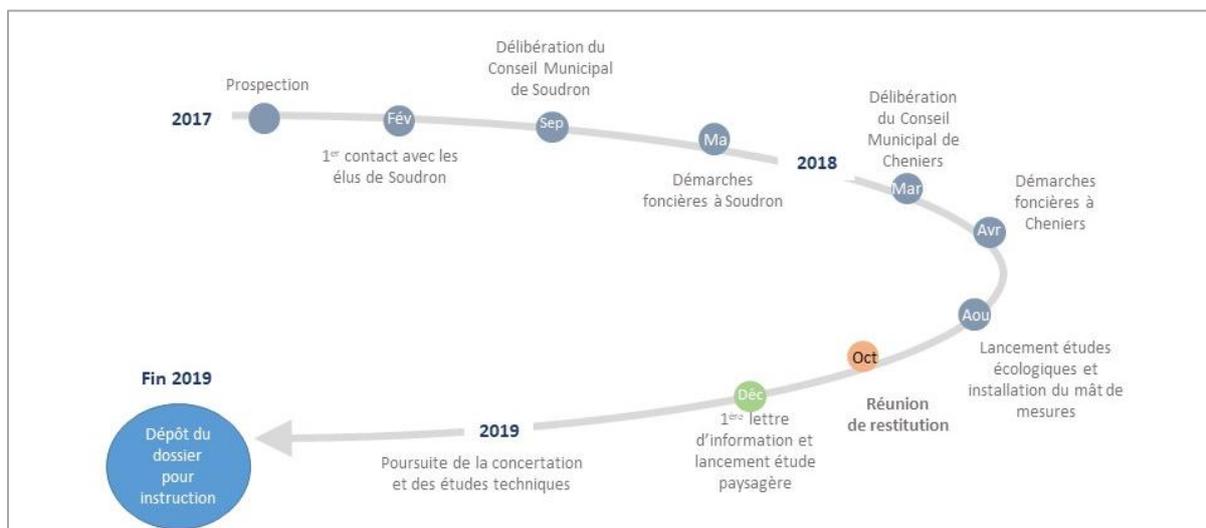
Comme il l'a été rappelé au cours de la réunion, **la trame d'implantation des éoliennes n'est pas encore décidée** (nombre d'éoliennes et emplacements). Pour proposer un projet adapté et durable, des études techniques et des temps d'échanges avec le territoire sont nécessaires.

**Un mât de mesure a été installé en août 2018** sur les communes de Soudron et Cheniers de façon à étudier le vent et les chauves-souris. La carte de la zone de projet (ci-dessous) a également été projetée, montrant un certain éloignement devant être respecté, soit une distance de 500 mètres aux habitations et 1500 mètres aux bourgs. Par ailleurs, d'autres contraintes sont prises en compte notamment les servitudes aéronautiques, contraintes environnementales, enjeux écologiques (ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) ainsi que les dépôts hydrocarbures dans le cadre du développement du projet.

#### LA ZONE DE PROJET POUR L'IMPLANTATION DU PARC EOLIEN



## LE CALENDRIER PREVISIONNEL DU PROJET



Le calendrier du projet se divise en trois grandes phases :

- 1/ Les études de faisabilité du projet : 2018-2019**
- 2/ La compilation et la finalisation du dossier : 2019**
- 3/ L'instruction du dossier (Dépôt du projet > Enquête publique > Avis du Préfet) : 2020**

**Suite à la présentation, les participants ont pu s'exprimer lors d'une phase de questions – réponses :**

### Sur le projet :

*Question : « Combien d'éoliennes seront installées ? »*

Réponse de Nordex France : Le nombre exact d'éoliennes installées sera défini en fin d'études mais, à titre indicatif, il est prévu 6 à 12 éoliennes sur les deux communes.

*Question : « Quelle sera la puissance des machines ? »*

Réponse de Nordex France : La puissance des machines sera d'environ 4,4 MW au maximum.

*Question : « Quelle sera l'épaisseur du béton qui composera les fondations ? »*

Réponse de Nordex France : En moyenne, l'épaisseur du béton sera de 2,5 à 3 mètres en fonction de la nature du sol.

*Question : « Serait-il possible de former un alignement en ligne droite des éoliennes ? »*

Réponse de Nordex France : L'alignement en ligne droite semble le plus judicieux et harmonieux dans le paysage. Cependant, l'alignement des éoliennes dépend beaucoup de l'accord des exploitants agricoles puisque certains souhaitent que celles-ci soient installées en bordure de parcelle.

*Question : « Des projets sont-ils prévus sur les communes voisines ? »*

Réponse de Nordex France : Oui et plus précisément à Nuisement-sur-Coole. Nous précisons qu'une démarche similaire a été menée sur cette commune, et a donné lieu à une réunion de restitution de l'étude des perceptions hier soir (1<sup>er</sup> octobre 2018) à la mairie de Nuisement-sur-Coole.

*Remarque : « Il faudrait veiller à ce que les communes ne soient pas encerclées par les éoliennes. »*

Réponse de Nordex France : En effet, c'est pourquoi les services de l'Etat sont présents et s'assurent que les communes ne soient pas encerclées par les éoliennes.

*Question : « Avez-vous lancé les différentes études sur la zone de projet ? »*

Réponse de Nordex France : Oui, l'étude environnementale est la première à avoir été lancée.

*Question : « Quel est l'investissement d'une éolienne pour Nordex France ? »*

Réponse de Nordex France : Notre investissement représente un montant de 4 à 4,5 millions d'euros par éolienne.

*Question : « A quel prix est revendu le KW ? »*

Réponse de Nordex France : Depuis 1 an et demi, la vente d'électricité est soumise à des appels d'offres deux fois par an, dans lesquels le KW le moins cher est choisi. La dernière moyenne était de 65 euros / MW.

### Sur l'implantation du projet :

*Question : « Comment se déroule l'arrivée des machines sur le territoire ? »*

Réponse de Nordex France : Il ne devrait pas y avoir de problème concernant l'arrivée des machines car la commune est située sur une plaine et les convois ont pour indication de ne pas passer par le centre du village.

*Question : « Qui décide finalement de la zone d'implantation ? »*

Réponse de Nordex France : Une première étape de prospection foncière se fait d'abord auprès des propriétaires et exploitants agricoles, puis la zone d'implantation s'affine en fonction des contraintes et des différentes études.

*Question : « Quand connaîtra-t-on la zone d'implantation finale ? »*

Réponse de Nordex France : La zone sera arrêtée courant 2019 en fonction des premiers retours des services de l'Etat, et de la prise en compte des contraintes de la zone.

### Sur l'éolien en général :

*Question : « Comment garantir la neutralité des choix sur le foncier ? »*

Réponse de Nordex France : En gardant à l'esprit que notre objectif est de construire une réelle cohérence dans le montage du projet, en tenant compte des contraintes vis-à-vis des demandes autour des chemins.

*Question : « Combien d'éoliennes tournent-elles en France aujourd'hui ? »*

Réponse de Nordex France : A l'heure actuelle, environ 6000 éoliennes sont en service en France.

*Question : « Les éoliennes peuvent-elles résister à une tempête ? »*

Réponse de Nordex France : En cas de tempête, la procédure de mise en drapeau se met en place et a pour objectif d'arrêter la rotation du rotor, pour minimiser notamment la prise au vent. Les éoliennes

installées en France sont en capacité de supporter une tempête avec des vents allant jusqu'à 250km/h.

*Question : « A quoi sert le mât de mesure ? »*

Réponse de Nordex France : Le mât de mesure a trois fonctions : mesurer précisément la vitesse du vent, orienter l'installation des éoliennes et s'assurer que les chauves-souris sont très peu présentes sur la zone d'étude.

*Question : « Quelle est la surface d'emprise au sol d'une éolienne ? »*

Réponse de Nordex France : La surface d'emprise au sol couvre 600 m<sup>2</sup>, soit une superficie de 15 mètres x 15 mètres.

*Question : « Quelle est la superficie de la plateforme complète ? »*

Réponse de Nordex France : La superficie de la plateforme complète est de 30 mètres x 70 mètres.

### Sur l'après projet éolien :

*Question : « Les 50 000 euros alloués seront-ils suffisants pour le démantèlement ? »*

Réponse de Nordex France : Oui, tout à fait. A titre d'exemple sur l'un de ses projets, Nordex France a calculé une somme de 43 000 euros comme suffisante pour démanteler les éoliennes en comptant les éoliennes et la revente des matériaux.

*Question : « Concernant le démantèlement, quel sera l'avenir pour la zone d'implantation ? »*

*Remarque : « Il faudrait faire une concertation globale avec des élus afin que la demande d'un démantèlement total aboutisse. En parallèle, il faut noter que la Chambre d'Agriculture a émis un avis pour exiger un démantèlement complet en fin de projet. »*

Réponse de Nordex France : Le démantèlement d'un parc éolien est obligatoirement provisionné. Par ailleurs, si la commune le souhaite et en fait la demande, un démantèlement intégral peut être fait.

*Remarque : « Le fait de ne mettre qu'un mètre de terre sur du béton n'est pas beaucoup. Nous comprenons les bénéfices qu'engendre un projet éolien sur la commune mais la zone sera considérée comme « morte » en fin de projet pour l'agriculture. »*

Réponse de Nordex France : Suite au démantèlement, il restera environ 2 mètres de béton qui seront perforés pour permettre l'écoulement de l'eau et la reprise racinaire.

*Remarque : « Le problème des éoliennes est qu'elles ne tournent pas tout le temps. »*

Réponse de Nordex France : Les éoliennes représentent une énergie intermittente mais qui s'inscrit dans un mix énergétique en France et plus largement en Europe.

### Sur les retombées économiques :

*Question : « Que rapporte une éolienne sur une commune ? »*

Réponse de Nordex France : Il existe différents types de retombées économiques pour les communes. Il y a tout d'abord le revenu fiscal, comme pour les entreprises, qui varie d'une commune à l'autre et s'estime à environ 1200 euros. Au niveau communal, un revenu peut être versé pour mettre en place des mesures compensatoires définies dans l'étude d'impact. En effet, les mesures compensatoires sont estimées à 10 000€ par mégawatt installé, et seront déterminées par l'étude d'impact, sur proposition et validation des bureaux d'étude. D'autres types de revenus existent tels que ceux relatifs aux accès.

*Question : « Combien rapporte une éolienne aux propriétaires ? »*

Réponse de Nordex France : Tout dépend de la puissance et de l'économie du projet mais pour obtenir une estimation, il est d'environ 4000 euros le MW.

*Remarque : « L'agglomération souhaite aujourd'hui reverser 20% sous forme de fonds de concours ce qui serait bien pour notre commune. »*

Réponse de Nordex France : C'est l'une des problématiques actuelles, sur laquelle Nordex France n'a pas la main. Nous espérons toutefois que cette proposition passera lors du vote de la Loi de Finances.

### **Sur le financement participatif :**

*Question : « Qu'est-ce que le financement participatif ? »*

Réponse de Nordex France : Le financement participatif est une démarche permettant aux acteurs locaux d'investir collectivement dans un projet éolien. Le lancement d'un financement participatif doit partir d'une envie locale. Cette démarche peut intervenir au travers de plateformes numériques telles que ENERFIP, LENDOSPHERE ou LUMO; ce dernier exemple propose beaucoup d'investissements photovoltaïques et éoliens, et parfois à des taux préférentiels pour les investisseurs locaux.

### **Sur les aspects environnementaux :**

*Question : « Y aura-t-il un suivi écologique du parc éolien tout au long de sa vie ? »*

Réponse de Nordex France : Oui, un suivi écologique est prévu les trois premières années puis tous les 10 ans pendant la durée du parc afin de dresser notamment un suivi de la mortalité. Des ajustements tels que le bridage sont ainsi envisageables en fonction des études de suivi.

*Question : « Les éoliennes auraient-elles un impact sur les grues, car auparavant on en voyait des milliers contrairement à aujourd'hui ? »*

Réponse de Nordex France : Il est prouvé que certaines espèces contournent les constructions humaines. L'administration se bat énormément pour en apprendre un maximum sur l'évolution des espèces et apporte aussi des aides de plusieurs milliers d'euros pour qu'on puisse les protéger. Il faut toutefois se rappeler que toute intervention humaine sur l'environnement, (construction d'une habitation, d'une route...) a nécessairement des répercussions sur la faune et la flore.

## 04 | La démarche d'information

En fin de réunion, Roméo GARREAU a réaffirmé la volonté de NORDEX France d'engager une démarche d'information et d'échange autour du projet éolien de Soudron et Cheniers avec l'ensemble des acteurs du territoire : habitants, associations, élus municipaux, intercommunalité...

Suite à cette réunion de lancement, les participants ont confirmé vouloir être tenus informés de l'avancée du projet. C'est pourquoi, vous avez co-validé au cours de la réunion les propositions suivantes :

- 1/ La rédaction d'un article dans le flash et la diffusion d'information lors des vœux du maire
- 2/ La rédaction d'une lettre d'information
- 3/ L'organisation de réunions d'information aux grandes étapes du projet
- 4/ La mise en ligne d'un site internet

Nous remercions l'ensemble des participants à la réunion de restitution pour les échanges et nous vous reviendrons au sujet de l'avancement du projet.

- Pour toutes questions ou informations, vous pouvez contacter **Sophie LO (Mazars Alter&Go)**, par téléphone au 06 37 06 52 22, ou par mail à l'adresse suivante : [sophie.lo@alteretgo.fr](mailto:sophie.lo@alteretgo.fr)

# 05 | Annexes des photos des métaplans

## Annexe 1: Les participants à la réunion de restitution

Prénom	Nom	Je suis là en tant que...
François François	BARTHELEMY	Concerné
Gabriel	GRIFFON	maire de CHEMIERS
René	REMY	Adjoint SOUDRON
Gilles	LEBONVALET	Propriétaire
Philippe	MASSET	Propriétaire
Alain	DIOT	habitant Chemiers
ALAIN	BOUCQUEMONT	habitant Soudron.
DAMIEN	FLEURIET	MAIRE SOUDRON.
WILFRID	MESTRUDE	habitant Chemiers
Sylvie	DORGUEIL	HABITANT CHEMIERS
François	GERARD	Habitant Soudron.
Patrick	ADAM	concerné conseiller et habitant
	ADAM	

## Annexe 2: Les objectifs de la réunion

NORDEX  
FRANCE

2

BIENVENUE!

Réunion de restitution

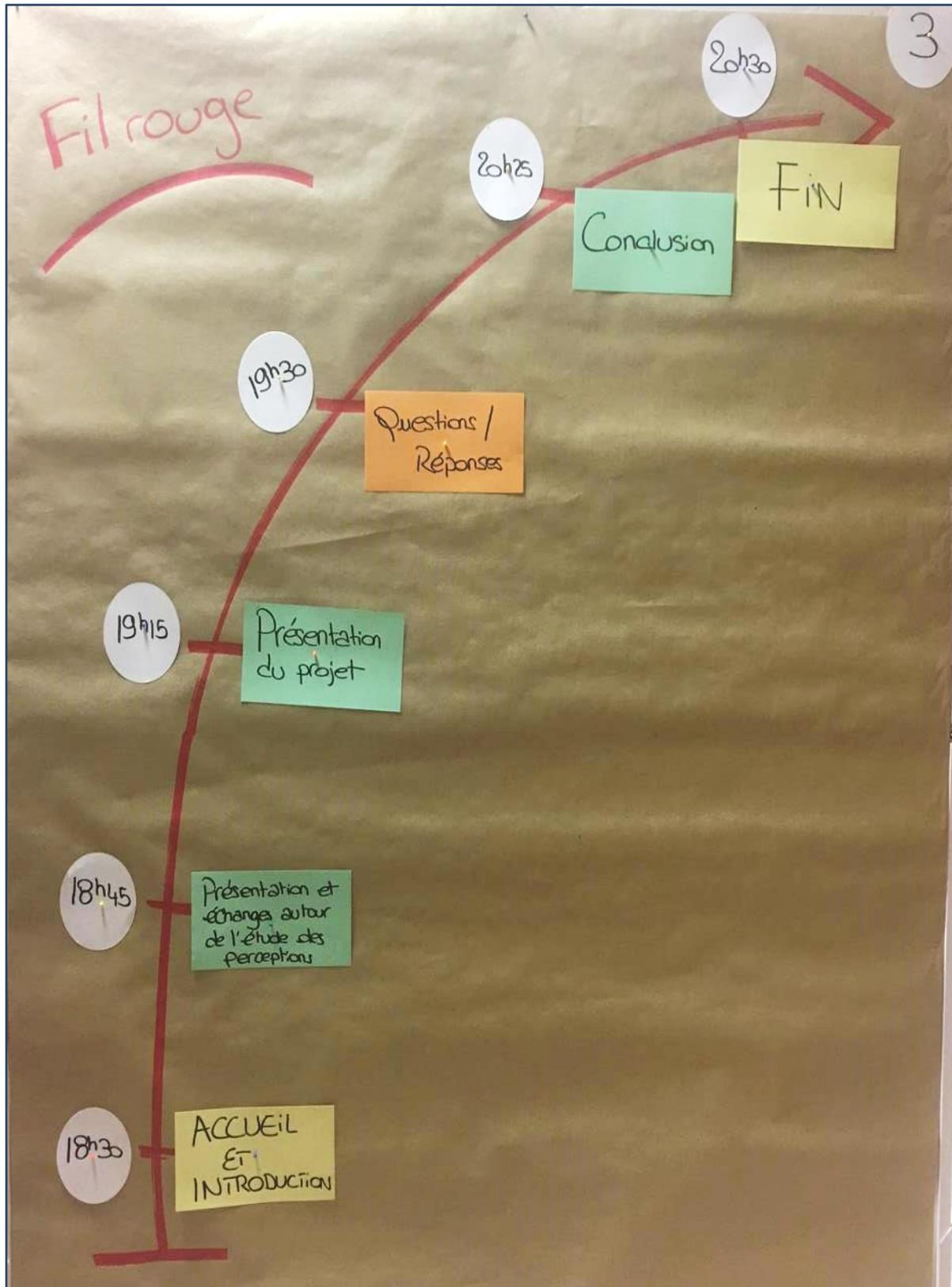
Mardi 2 octobre 2018

18h30  
20h30

Les objectifs

- 1 Présenter l'étude des perceptions
- 2 Vous présenter le projet à date
- 3 Répondre à vos questions

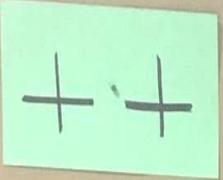
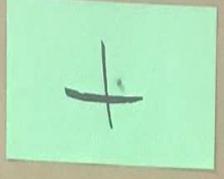
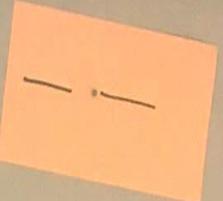
### Annexe 3: Le déroulé de la réunion



## Annexe 4: Le vote et les échanges suite à la restitution de la synthèse de l'étude des perceptions

4

Vous retrouvez-vous dans cette synthèse ?

			
 3	 7	 3	

La mairie n'a qu'un avis consultatif

Informations sur le bulletin municipal de Saclay

Félicitation à Nordes d'être venus nous rencontrer (élus)

En tant que propriétaire j'ai besoin d'information avant de m'engager

## Annexe 5: Les échanges sur le projet

5

Vos questions et vos remarques sur le projet

**Le projet éolien**

Combien d'éoliennes seraient installées?

Les éoliennes occupent-elles toute la zone?

Quelle neutralité sur le foncier?

On est aussi contraints par les demandes autour du chemin

On recherche la cohérence sur le territoire

**L'éolien en général**

Peut-on garantir une puissance minimale?

Maximum proposé: 4,4

Les éoliennes peuvent-elles supporter une tempête?

Combien d'éoliennes tournent-elles en France aujourd'hui?

On le saura en toute fin d'étude → de 6 à 12

Quelle est la surface d'emprise au sol?

Environ 6000

600 m<sup>3</sup> au sol  
15m x 15m de déperdition agricole  
30 x 70

Quelle est l'épaisseur du béton?

En moyenne 2,5 à 3 m selon le sol

**L'après projet éolien**

Combien de tonnage d'acier dans les fondations?

Démantèlement: quel avenir pour la zone à long terme?

Des projets sont-ils prévus sur les communes voisines?

Est-ce les SDAGE sont suffisants?

Le démantèlement est obligatoirement provisionné

Oui, notamment à Nuisement

Aujourd'hui, 43000€ avec le recyclage inclus

Démantèlement total possible si souhait des communes

La Chambre d'Agriculture est pour un démantèlement complet

Attention à l'encastrement

À quoi servent les antennes?

Vitesse, direction, micro climat

Une zone d'1 mètre serait une "zone morte" pour l'agriculture

Les services de l'état veillent à l'encastrement.

Avez-vous commandé les études?

L'étude écologique a commencé cet été

**NORDEX FRANCE**

**MAZARS ALTER & GO CONCERTATION**

## Annexe 5 bis: Les échanges sur le projet

6

**Vos questions et vos remarques sur le projet**

**Les Retombées économiques**

Que rapporte une éolienne sur une commune?

Mesures compensatoires à co-construction très encadrées

Pour la commune: Revenu fiscal (comme une entreprise)

Propriétaire un loyer 4000 €/TWh

Financement participatif: de quoi parle-t-on?

Une association pour investir collectivement dans le projet

Cela doit passer d'une envie locale

L'agglomération veut reverser les 208 sans forme de fonds de concours

Como, Lendosphère, Enerfipe

Discussions en cours dans le cadre de la loi de Finance

Il y a un taux préférentiel pour le territoire

Qu'a-t-il un suivi écologique du parc éolien?

Oui, le suivi de mortalité post-implantation

Un suivi dans les 3 premières années puis tous les 10 ans

Avec possibilité de bridage si besoin

Présentation des études environnementales dès les 1<sup>ers</sup> résultats

Qu'a-t-il décide finalement de l'implantation?

L'étape foncière se fait avec les propriétaires puis cela dépend des études + contraintes

L'implantation est validée par les services de l'Etat

Le projet: quel investissement pour Nordex?

≈ 4 à 5 millions € par éolienne

A quel prix est vendu le kWh?

Depuis 1,5 an, la vente d'électricité est soumise à appel d'offres par l'état

La dernière moyenne était à 0,5 €/MWh

Comment se déroule l'arrivée des machines sur le territoire?

Cela dépendra d'une étude dédiée.

Quand commença-t-on l'implantation finale?

D'ici 1 an environ

L'éolien, une énergie très compétitive par rapport aux autres

En France, 2<sup>me</sup> classement de vent le plus important et 3 régions de vents différents

Le territoire ne posera pas de souci d'accès des machines

NORDEX FRANCE

Relayer l'information lors des visites du Nordex dans le FLASH

Des réunions à organiser aux grandes étapes du projet

Pour communiquer sur le projet, la lettre d'information est préférable

MAZARS ALTER + GO CONCERTATION

**Les aspects environnementaux**